

Sélection d'espèces cibles

Si les objectifs de connectivité visent à favoriser le déplacement de la faune ou de la flore, vous allez être appelé à sélectionner une espèce ou un groupe d'espèces représentatifs de votre objectif.

Si les objectifs de connectivité visent à protéger des écosystèmes particuliers, les espèces sélectionnées devraient être représentatives des différents types d'habitat et de fonctions écosystémiques associés à ces milieux de façon à concevoir le réseau le plus fonctionnel possible (Hilty et coll. 2006). De plus, si les objectifs visent l'atteinte du maintien de certains services écologiques, il est possible de cibler certaines espèces ou groupes d'espèces pouvant être affectés par cet objectif. Par exemple, si vous envisagez de restaurer les bandes riveraines, il est possible de faire une analyse fonctionnelle sur le déplacement de la loutre ou du vison. On regroupe en deux étapes le choix de l'espèce.

Étape 1 : Identification du groupe d'espèces d'intérêt

L'étape 1 consiste à identifier le groupe d'espèces d'intérêt représentatif des objectifs de connectivité. Sans être exhaustive, la liste présentée ici-bas (tableau 1) présente les principaux groupes d'intérêt. Il peut s'agir, par exemple, des espèces à statut précaire présentes dans notre aire d'étude ou des espèces d'intérêt économique (ex. chasse).

Étape 2 : Identification de l'espèce indicatrice du groupe d'intérêt

L'étape 2 consiste à identifier une espèce indicatrice du groupe d'intérêt ciblé à l'étape 1, car la prise en compte de l'ensemble des espèces exige un travail colossal. En regroupant les espèces selon leur écologie et leurs fonctions, il devient possible d'identifier des espèces représentatives de conditions écologiques données. Ces espèces deviennent ainsi des « indicateurs » pour notre groupe d'espèces d'intérêt ciblé à l'étape 1. On regroupe les espèces indicatrices en quatre catégories (tableau 2). L'approche par espèces indicatrices permet d'identifier des balises pour différentes caractéristiques-clés d'habitat et ainsi de guider les éléments d'analyse. Veuillez noter cependant qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir une espèce indicatrice du groupe d'intérêt. Un groupe d'espèces ayant les mêmes exigences écologiques peut suffire à l'analyse (ex. passereaux d'intérieur des forêts; oiseaux de marais).

Un corridor naturel étant souvent lié aux espèces utilisatrices, il est important de définir celles qui doivent être considérées dans l'étude et le rôle que chacune doit jouer. Il faut aussi connaître les informations relatives à ces espèces et les limites de ces données.

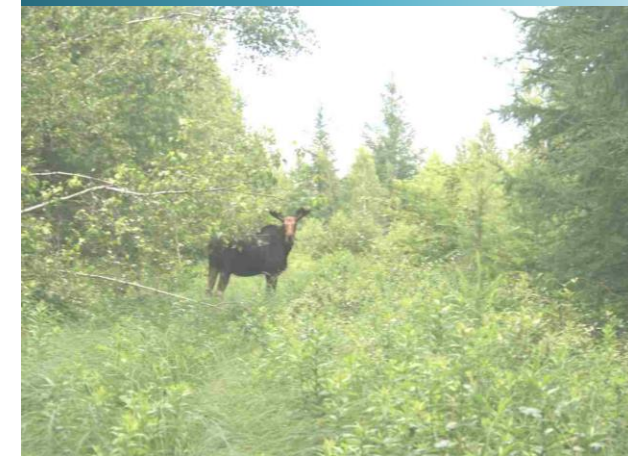


Tableau 1 Liste des groupes d'espèces d'intérêt

Groupe d'espèces d'intérêt	Description	Exemples d'espèces	Synonymes	Remarques
En situation précaire	Espèces dont les populations sont en déclin ou dont la viabilité est menacée que ce soit au niveau régional, provincial, national ou même international.	<ul style="list-style-type: none"> • Tortue des bois • Carcajou • Pygargue à tête blanche • Paruline du Canada • Ail des bois 	<ul style="list-style-type: none"> • Espèces en déclin (Les termes espèces en péril et/ou menacées sont à proscrire pour éviter toute confusion avec le statut légal) 	Statut légal en vertu de la <i>Loi sur les espèces menacées ou vulnérables</i> (LEMV), au Québec, et la <i>Loi sur les espèces en péril</i> (LEP), au Canada.
D'intérêt socio-économique	Espèces qui ont une valeur sociale ou économique.	<ul style="list-style-type: none"> • Orignal • Martre • Touladi • Bleuet 	<ul style="list-style-type: none"> • Espèces vedettes • Espèces mises en valeur 	Ce groupe inclut aussi les espèces recherchées pour les activités sans prélèvement ou à valeur culturelle (ex : ornithologie).
Sensibles à l'aménagement forestier	Espèces forestières dont les populations sont fragilisées par les effets de l'aménagement forestier sur leur habitat.	<ul style="list-style-type: none"> • Martre • Pic à dos noir • Oiseaux forestiers • Insectes saproxylophages 	<ul style="list-style-type: none"> • Espèces d'intérieur 	s/o
À distribution restreinte	Espèces dont l'aire de distribution est de faible étendue et dont la répartition est marginale, disjointe ou sporadique.	<ul style="list-style-type: none"> • Grue du Canada • Tortue des bois • Polémoine de Van Brunt 		Certaines espèces ont une valeur de conservation élevée : indigènes et endémiques.
D'intérêt régional	Espèces pour lesquelles il y a un intérêt de conservation ou de mise en valeur au niveau régional	<ul style="list-style-type: none"> • Touladi • Doré • Omble de fontaine en allopatrie 		Ce groupe peut inclure les espèces à distribution restreinte.
Emblématiques	Espèces charismatiques qui attirent la sympathie du public et qui sont utilisées pour la mobilisation autour de mesures de conservation.	Québec : <ul style="list-style-type: none"> • Caribou forestier • Ours polaire • Béluga 	<ul style="list-style-type: none"> • Espèces phares • Espèces porte-étendard 	De façon générale, ce sont des espèces en situation précaire ou rares. Elles sont prises en compte dans l'identification des enjeux par rapport aux espèces en situation précaire.

Tableau 2 Résumé des espèces indicatrices d'un groupe d'intérêt

Espèces indicatrices	Description	Exemples d'espèces	Remarques
Focales	<p>Les espèces les plus sensibles face aux impacts négatifs associées à l'aménagement forestier tels la raréfaction de certains habitats (ex : vieilles forêts) ou de certains éléments d'habitats (bois mort).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Généralement catégorisées selon la raison de leur vulnérabilité face à l'aménagement forestier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Limitées par la superficie : espèces exigeantes en terme de superficie; ○ Limitées par la capacité de dispersion; ○ Limitées par les ressources ou les habitats : espèces associées à des habitats ou des éléments structuraux particuliers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Salamandre pourpre • Grand pic • Ours noir 	<p>Pour une caractéristique d'habitat donnée, l'espèce focale correspond généralement à celle qui est la plus exigeante ou la plus vulnérable en lien avec cette caractéristique.</p> <p>Les besoins de ces espèces ne couvrent pas nécessairement les exigences d'habitat d'un ensemble d'espèces bien que cela soit possible. Toutefois, en sélectionnant les espèces les plus exigeantes pour un ensemble de composantes d'habitat, on se donne le maximum de chances de préserver la biodiversité.</p>
Parapluies	<p>Espèces dont la conservation de l'habitat confère une protection aux espèces cohabitant naturellement avec elles. Il s'agit traditionnellement des espèces ayant de larges domaines vitaux et qui ont des besoins importants en termes de massifs d'habitats à préserver.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ours noir 	<p>Cette version élargie est à la base du concept d'espèce focale. Toutefois, puisque les besoins de l'espèce focale ne recouvrent pas nécessairement ceux des espèces avec qui elle cohabite, elle n'est pas forcément une espèce « parapluie ».</p>
Indicatrices	<p>Espèces ou groupes d'espèces qui peuvent donner de l'information sur l'état des écosystèmes ou des populations d'autres espèces. Leur utilisation permet de suivre l'évolution de certaines conditions environnementales ou attributs écologiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garrot d'Islande (bois mort) • Salamandre pourpre 	
Clés ou Clés de voûte	<p>Espèces qui jouent un rôle important dans le maintien des processus écologiques d'un écosystème incluant le maintien ou la création d'habitats ou de caractéristiques d'habitats bénéficiant à d'autres espèces.</p> <p>Elles ont un impact sur l'environnement généralement disproportionné par rapport à leur abondance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Castor • Loutre de mer • Certains proposent également le lièvre d'Amérique et le Grand pic 	<p>Certaines espèces clés modifient leur environnement créant des conditions essentielles à la présence d'autres espèces, d'autres sont des proies ou des prédateurs importants pour un écosystème. La disparition d'une espèce clé, ou une baisse importante de ses populations, peut entraîner des modifications radicales dans la composition et le fonctionnement des communautés et des écosystèmes.</p>

Les ouvrages suivants ont été consultés : Landres et coll. 1988, Lambeck et coll. 1997, Noss 1999, FSC Canada 2004, Lindenmayer et Luck 2005, Rempel et coll. 2004, Lafleur 2007, Gauthier et coll. 2008, Grenon et coll. 2010